



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



17038188

Déposé/Reçu le

28 FEV. 2017

au greffe du tribunal de commerce
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : **0880.472.859**

Dénomination

(en entier) : **EUROTUNNEL S.E.**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société européenne (Societas Europaea).**

Adresse complète du siège : **Avenue Louise 65, boîte 11, B-1050 Bruxelles.**

Objet de l'acte : Transfert du siège social ; procuration pour les formalités de publication.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue par conférence téléphonique le 30 décembre 2016 que le conseil d'administration a pris les résolutions suivantes :

Après avoir délibéré sur le point de l'ordre du jour, le conseil d'administration, dans l'intérêt de la société, à l'unanimité des voix,

- A DÉCIDÉ de transférer le siège social de la Société à l'adresse suivante : Silversquare, 35 Square de Meeûs, B-1000 Bruxelles, avec effet au 30 décembre 2016.

- A DÉCIDÉ de conférer tous pouvoirs à Monsieur Johan Lagae et/ou Madame Els Bruls, faisant élection de domicile au bureau d'avocats Loyens & Loeff, 1200 Bruxelles, rue Neerveld 101-103, chacun individuellement et avec faculté de substitution, en vue de l'accomplissement des formalités de dépôt et de publication afférentes au point qui précède.

Pour extrait conforme,

Johan Lagae,
Avocat et mandataire spécial.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 13/03/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).